



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rése
at
Monit
belg***21127779*****Déposé / Reçu le****19 OCT. 2021**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **808 605 856****Nom**(en entier) : **CAROLL BELGIQUE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **ALLEE DE LA RECHERCHE 12, 1070 ANDERLECHT****Objet de l'acte : REVOCATION DE POUVOIRS**

Extraits des résolutions écrites de l'administrateur unique en date du 7 octobre 2021

L'administrateur unique décide de révoquer intégralement, avec effet à partir du 7 octobre 2021, tous les pouvoirs spéciaux précédemment attribués par la Société à :

- Carol International S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège est sis à 28 avenue de Flandre à 75019 Paris (France), enregistré au registre français du commerce et des sociétés (RCS Paris) sous le numéro Siret 852 001 707 03398 ("Carol International"), représentée à cette fin par Sylvie Colin, en sa qualité de président directeur général, prioritairement exercés par l'intermédiaire de Karine Voirin, directeur administratif et financier, Sébastien Ruaud, directeur commercial et Marie-Pierre Alerini, directrice des ressources humaines, en vertu d'une décision de l'administrateur unique du 15 novembre 2011, dont un extrait a été publié aux Annexes du Moniteur belge le 31 mai 2012 sous le numéro 12103095, et

- Carol International, représentée à cette fin par José-Antoine Aparisi, en sa qualité de président directeur général, prioritairement exercés par l'intermédiaire de Karine Voirin, directeur administratif et financier, Annabelle Ardail, directeur commercial et Marie-Pierre Alerini, directrice des ressources humaines, en vertu d'une décision de l'administrateur unique du 1 septembre 2014, dont un extrait a été publié aux Annexes du Moniteur belge le 3 octobre 2014 sous le numéro 14186853

L'administrateur unique décide de conférer une procuration spéciale à Corpoconsult Srl, dont le siège est établi à 1060 Bruxelles, rue Fernand Bernier 15, représentée par David Richelle, agissant seul et avec pouvoir, de substitution afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société, en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, Corpoconsult Srl pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).